



CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2016

Présents : Régine BRICHET, Delphine RIPOCHE, Jacques LEBRUN, Marie GAUTREAU, Mado PARENTEAU, Laïd AOUDJ, Nathalie TURCAS, Anne ROMÉ, Henri SAULGRAIN, David LAGLEYZE, Frédéric LEBRUN, Monique CHANET, Véronique PICHEREAU, Emmanuel NOZAY.

Excusés : Claire GAUDRON (Pouvoir à Marie GAUTREAU), Robert MARION (Pouvoir à Jacques LEBRUN), Céline FOURREAU (Pouvoir à Emmanuel NOZAY), Sébastien PERROTIN (Pouvoir à Delphine RIPOCHE)

Absent : Cédric TECHER

Secrétaire de séance : Delphine RIPOCHE

Date de La Convocation : 30/05/16

Diffusion : Conseil Municipal - Panneau d’Affichage – Site Internet

ORDRE DU JOUR

Devis du SIEML pour travaux route de Seiches
Régime indemnitaire
Création d’un poste contractuel d’attaché de conservation du patrimoine
Acquisition de terre végétale
Acquisition d’une portion de terrain rue des Neux
Questions diverses

<i>Relevé synthétique des sujets à traiter</i>	<i>Décisions</i>
Approbation du Compte rendu précédent	Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé à l’unanimité
ORDRE DU JOUR	
1°) Devis du SIEML pour travaux route de Seiches (JL) : Le SIEML informe la commune du remplacement de la lanterne 149 située route de Seiches et a transmis un devis de 609.76 € HT avec une prise en charge par la commune de 457.32 € HT <i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour approuver ce devis et la prise en charge par la commune</i>	Le devis du SIEML de 609.76 € avec une prise en charge par la commune de 457.32 € pour le remplacement de la lanterne 149 située route de Seiches est accepté à l’unanimité
2°) Régime indemnitaire du personnel communal (RB) : Chaque année en juin sont versées des indemnités spécifiques aux agents communaux selon plusieurs critères et en fonction de leur temps de travail. <i>La délibération étant annuelle, il est nécessaire de la reprendre chaque année pour le versement de ces indemnités spécifiques.</i>	Le régime indemnitaire alloué aux agents communaux pour 2016 est approuvé à l’unanimité
3°) Création d’un poste contractuel d’attaché de conservation du patrimoine (RB) : Afin d’archiver les documents officiels de la commune et selon la réglementation en vigueur, il a été fait appel aux archives départementales afin de mettre en place cet archivage. Il a également été décidé de faire cette procédure en début d’année 2017 et pour ce faire, il convient de recruter un agent mis à disposition des archives départementales pendant environ 3 mois. Le recrutement d’un attaché de conservation du patrimoine sera fait par la commune en contrat à durée déterminée de 3 mois avec possibilité de prolongation si l’archivage n’est pas terminé. <i>Une délibération doit créer ce poste d’agent contractuel et autoriser le Maire à recruter cette personne ainsi que signer le contrat à intervenir</i>	Le Conseil Municipal approuve, à l’unanimité, la création d’un poste d’attaché contractuel pour l’archivage des documents communaux à compter du 1 ^{er} janvier 2017 et pour une durée de 3 mois avec possibilité de prolongation le cas échéant.

<p><u>4°) Acquisition de terre végétale (JL)</u></p> <p>Lors des travaux qui ont eu lieu dans la ZA du Perray, de la terre végétale a été dégagée et proposée à la commune pour l'aménagement du Clos de la Roulière, à raison de 2,50 euros le m3.</p> <p><i>Une délibération doit valider l'achat de cette terre végétale à 2,50 euros le m3.</i></p>	<p>A la suite d'une proposition de vendre de la terre végétale à la commune, Le Conseil Municipal accepte l'acquisition de celle-ci pour les espaces verts de la Roulière à raison de 2.50 € le m3</p>
<p><u>5°) Acquisition d'une portion de terrain Rue des Neaux (JL) :</u></p> <p>En 1994, il avait été prévu d'acquérir une portion de terrain rue des Neaux afin d'y sécuriser un virage. Les démarches avaient été faites par la commune ainsi que le bornage. Toutefois, pour des raisons indépendantes de la commune, l'acte notarié n'a pu être régularisé et la publication de la division de la parcelle au service du cadastre n'a pu être faite.</p> <p>Aujourd'hui, le virage est aménagé, les propriétaires veulent vendre leur maison et il est nécessaire de régulariser la division de terrain ainsi que l'acte notarié</p> <p><i>Le Conseil Municipal doit approuver par délibération l'acquisition de cette portion de terrain à l'euro symbolique ainsi que la prise en charge des frais notariés, et préciser que les frais de bornage seront à la charge des vendeurs. La délibération autorisera Mme Le Maire ou l'un de ses Adjoints à signer l'acte notarié à intervenir</i></p>	<p>Le Conseil Municipal a repris la délibération de 1994 et accepté l'acquisition, à l'euro symbolique, de la parcelle de terrain située rue des Neaux, les frais notariés étant à la charge de la commune et ceux de bornage aux vendeurs.</p> <p>Il autorise Mme Le Maire ou l'un de ses Adjoints à signer l'acte notarié à intervenir</p>
<p><u>VESTIAIRES :</u></p> <p>Ce point est rajouté ce point à l'ordre du jour. Une 1^{ère} délibération a été acté lors de la dernière séance mais la CCLS propose aux communes de Cheffes et Etriché ayant le même projet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - leur octroyer un fonds de concours d'un montant maximum de 100 000 € sur la base de 50 % du reste à charge de la collectivité - confier la maitrise d'œuvre (études, demandes de subvention, MAPA, suivi de chantier) à la CCLS 	<p>Le Conseil Municipal accepte ce fonds de concours ainsi que la maitrise d'œuvre pour la construction des vestiaires.</p> <p>Une réunion avec le bureau élargi de l'Alerte sera organisée afin de les informer de l'avancement du dossier</p>
<p><u>Périmètre du SIAEP :</u></p> <p>Lecture d'un courrier de Mme la Préfète en date du 26 mai sur le périmètre du futur SIAEP</p>	<p>En raison du maintien de l'avis de Mme la Préfète et de la prochaine avec les présidents des syndicats, la délibération sur le périmètre est reportée au conseil de juillet</p>
<p><u>Personnel communal :</u></p> <p>Un agent d'entretien est en arrêt maladie depuis plusieurs semaines et il devient urgent de pourvoir à son remplacement pendant son arrêt.</p>	<p>Un contrat à durée déterminée est accepté à l'unanimité pour effectuer les heures de ménage dans différents bâtiments communaux pendant l'absence de l'agent titulaire</p>
Questions diverses	
<p><u>Forum de l'emploi :</u></p> <p>Proposition de faire le forum en avril 2017 à Etriché et avec la future communauté de communes, un 1^{er} accord ayant été donné par la CCLS – Pôle Emploi met 2 personnes à disposition et fait les démarches avec les demandeurs d'emploi et quelques entreprises– Un objectif précis est à prévoir</p>	<p>Accord du Conseil Municipal pour mettre en place ce forum sur Etriché en partenariat avec Pôle Emploi et la future communauté de communes dans le cadre de sa compétence économique.</p> <p>L'objet retenu est l'emploi dans nos communes – Le projet sera présenté lors de la réunion PME PMI à la CCLS – Une communication sera à intégrer dans le prochain bulletin communal et intercommunal</p>
<p><u>Panneaux publicitaires :</u></p> <p>Proposition de mettre un panneau d'information (structure bois et banderoles amovibles) à l'intersection de Châteauneuf/Tiercé sous réserve de vérification de la réglementation hors agglomération</p>	<p>Accord du Conseil Municipal pour mettre un panneau en bois avec banderoles amovibles soit à l'entrée du bourg ou à l'intersection de Châteauneuf/Tiercé selon les autorisations possibles</p> <p>Des devis seront demandés pour les banderoles et les agents communaux feront la structure bois</p>

Participation citoyenne	Une Réunion publique est proposée les 18,19 et 20 octobre selon les disponibilités de la gendarmerie
Journée Parisienne	Le Conseil Municipal est d'accord pour se rendre au Sénat et à l'Assemblée Nationale le 12 ou 19 janvier 2017
Plan Communal de sauvegarde	Le plan de sauvegarde actuel est en cours de réactualisation et il est demandé à chaque élu de se positionner sur des tâches à accomplir (communication, logistique, bâtiments et lieux publics, population) en cas de catastrophe. La nouvelle version mise à jour sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal lors d'une prochaine réunion.
Infos diverses	
Invitations diverses	Fête l'Ecole « Alphonse Daudet » le 19 juin Fête de l'Ecole « Les Templiers » le 26 juin
Bâtiment multi générationnel	Les travaux étant terminés et les derniers paiements effectués, la commune a pris possession du bâtiment « L'Harmonia » le 02 juin – Les aménagements nécessaires à l'utilisation des différents locaux se feront courant de l'été – Une communication maximum se fera afin de sensibiliser la population aux services et aux animations proposées – Une réunion sera organisée avec les membres de l'association de la bibliothèque
Marché des producteurs Semaine du développement durable	La semaine du développement durable avec divers ateliers, le marché des producteurs et le 1 ^{er} forum des associations n'ont pas attiré la foule mais principalement les habitués malgré une information détaillée dans le flash de mai Une rencontre sera faite un samedi matin autour d'un pot de l'amitié entre la commission et les producteurs pour un bilan de cette 1 ^{ère} année
Féria communale du 11 juin	Plusieurs élus ou conjoints se sont inscrits aux jeux de force basque afin de remettre en jeu la coupe gagnée en 2015 (Régine Brichet, Jacques Lebrun, Laïd Aoudj, David Lagleyze, Cédric Techer, Nathalie Turcas et Mickaël Ripoché) – Le vin d'honneur sera offert par la municipalité
Multiservices	Un appel à candidature est proposé par la CCLS et l'appel à candidature partira mi-juin (commerce avec services et/ou boulangerie, boucherie)